

Depuis longtemps, si longtemps, je redoutais d'avoir à dire *Adieu* à Emmanuel Lévinas.

Je savais que ma voix tremblerait au moment de le faire, et surtout de le faire à voix haute, ici, devant lui, si près de lui, en prononçant ce mot d'adieu, ce mot « à-Dieu » que, d'une certaine façon, je tiens de lui, ce mot qu'il m'aura appris à penser¹ ou à prononcer autrement.

À méditer ce qu'Emmanuel Lévinas a écrit du mot français « adieu », et que je rappellerai tout à l'heure, j'espère trouver une sorte d'encouragement à prendre ici la parole. Je voudrais le faire avec des mots nus, aussi enfantins et désarmés que ma peine.

À qui s'adresse-t-on en un tel moment ? Et au nom de qui s'autoriserait-on à le faire ? Souvent, ceux qui s'avancent alors pour parler, pour parler publiquement, interrompant ainsi le murmure animé, l'échange secret ou intime qui relie toujours, dans le for intérieur, à l'ami ou au maître

mort, souvent ceux qui se font alors entendre dans un cimetière en viennent à s'adresser *directement, tout droit*, à celui dont on dit qu'il n'est plus, qu'il n'est plus vivant, qu'il n'est plus là, qu'il ne répondra plus. Les larmes dans la voix, ils tutoient parfois l'autre qui garde le silence, ils l'interpellent sans détour et sans médiation, ils l'apostrophent, le saluent aussi ou se confient à lui. Ce n'est pas forcément une nécessité conventionnelle, pas toujours une facilité rhétorique de l'oraison. C'est plutôt pour traverser la parole, là où les mots nous manquent, et parce que tout langage qui reviendrait vers soi, vers nous, paraîtrait indécent, comme un discours réflexif qui ferait retour vers la communauté blessée, vers sa consolation ou son deuil, vers ce qu'on appelle de cette expression confuse et terrible le « travail du deuil ». Occupée d'elle-même, une telle parole risquerait en ce retour de se détourner de ce qui est ici notre loi – et la loi comme *droiture* : parler tout droit, s'adresser directement à l'autre, et parler *pour* l'autre qu'on aime et admire, avant de parler *de* lui. Lui dire « *adieu* », à lui, Emmanuel, et non seulement rappeler ce qu'il nous aura d'abord enseigné d'un certain Adieu.

Le mot de « *droiture* » aussi, j'ai commencé à l'entendre autrement et à l'apprendre quand il m'est venu d'Emmanuel Lévinas. Parmi tous les lieux où il dit la droiture, je pense d'abord à l'une de ses *Quatre lectures talmudiques* parce que

la droiture y nomme ce qui est, dit-il, « plus fort que la mort ² ».

Mais gardons-nous aussi de chercher dans tout ce qu'on dit être « plus fort que la mort » un refuge ou un alibi, encore une consolation. Pour définir la droiture, Emmanuel Lévinas dit de la conscience, dans le « Texte du traité " Chabat " ³ », qu'elle est « l'urgence d'une destination, menant à autrui et non pas un éternel retour sur soi ⁴ » ou encore « innocence sans naïveté, une droiture sans niaiserie, droiture absolue qui est aussi critique absolue de soi, lue dans les yeux de celui qui est le terme de cette droiture et dont le regard me met en question. Mouvement vers l'autre qui ne revient pas à son point d'origine comme y revient le divertissement incapable de transcendance. Mouvement par-delà le souci et plus fort que la mort. Droiture qui s'appelle *Temimouth*, essence de Jacob ⁵ ».

La même méditation mettait en œuvre, comme toujours mais comme chaque fois de façon singulière, tous les grands thèmes auxquels la pensée d'Emmanuel Lévinas nous a éveillés, celui de la responsabilité d'abord, mais d'une responsabilité « illimitée ⁶ » qui déborde et précède ma liberté, celle d'un « oui inconditionné ⁷ », dit ce texte, d'un « *oui* plus ancien que la spontanéité naïve ⁸ », un *oui* qui s'accorde avec cette droiture qui est « fidélité originelle à l'égard d'une alliance irrésiliable ⁹ ». Et les derniers mots de cette Leçon reviennent à la mort ¹⁰, certes,

mais pour ne pas lui laisser le dernier mot, justement, ni le premier. Ils nous rappellent un motif constant de ce qui fut, certes, une immense et une incessante méditation de la mort, mais sur un chemin qui se prenait à contrepied de la tradition philosophique, de Platon à Heidegger. Ailleurs, avant de dire ce que doit être l'à-Dieu, un autre écrit dit la « droiture extrême du visage du prochain » comme « droiture d'une exposition à la mort, sans défense ¹¹ ».

Je ne peux pas et je ne voudrais pas même tenter de mesurer ici quelques mots à l'œuvre d'Emmanuel Lévinas. On n'en voit même plus les bords tant elle est grande. Et il faudrait commencer par réapprendre de lui et de *Totalité et Infini*, par exemple, à penser ce qu'est une « œuvre ¹² » – et la fécondité ¹³. Puis on peut prévoir avec confiance que des siècles de lecture s'y emploieront. Déjà, bien au-delà de la France et de l'Europe, nous en avons mille signes tous les jours, à travers tant d'ouvrages en tant de langues, tant de traductions, tant de cours et de séminaires, tant de colloques, etc., le retentissement de cette pensée aura changé le cours de la réflexion philosophique de notre temps, et de la réflexion *sur* la philosophie, sur ce qui l'ordonne à l'éthique, à une autre pensée de l'éthique, de la responsabilité, de la justice, de l'État, etc., à une autre pensée de l'autre, à une pensée plus neuve que tant de nouveautés parce qu'elle s'ordonne à l'antériorité absolue du visage d'autrui.

Oui, l'éthique avant et au-delà de l'ontologie, de l'État ou de la politique, mais l'éthique aussi au-delà de l'éthique. Un jour, rue Michel-Ange, au cours de l'une de ces conversations dont la mémoire m'est si chère, l'une de ces conversations illuminées par l'éclat de sa pensée, la bonté de son sourire, l'humour gracieux de ses ellipses, il me dit : « Vous savez, on parle souvent d'éthique pour décrire ce que je fais, mais ce qui m'intéresse au bout du compte, ce n'est pas l'éthique, pas seulement l'éthique, c'est le saint, la sainteté du saint. » Et je pensai alors à une singulière séparation, l'unique séparation de ce voile donné, ordonné par Dieu, ce voile que Moïse devait confier à un inventeur ou à un artiste plutôt qu'à un brodeur, et qui, dans le sanctuaire, *séparerait* encore du saint des saints ¹⁴, comme je pensai aussi à ce que d'autres *Leçons talmudiques* aiguisent de la distinction nécessaire entre la sacralité et la sainteté, c'est-à-dire la sainteté de l'autre, la sainteté de la personne dont Emmanuel Lévinas disait ailleurs qu'elle est « plus sainte qu'une terre, même quand la terre est Terre Sainte. À côté d'une personne offensée, cette terre – sainte et promise – n'est que nudité et désert, un amas de bois et de pierres ¹⁵ ».

Cette méditation de l'éthique, de la transcendance du saint au regard du sacré, c'est-à-dire du paganisme des racines et de l'idolâtrie du lieu, fut indissociable, on le sait, d'une réflexion incessante sur le destin et la pensée d'Israël, hier,